

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°070

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant
au sein de l'association de promotion de la ligne 15 Est du Grand Paris
Express**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 212133 ;

Vu les statuts de l'association de promotion de la ligne Est du 15 juin 2018 et
notamment leur article 1^{er} ;

Vu le projet de métro du Grand Paris Express Est, formant un double réseau
circulaire de 200 kilomètres de lignes nouvelles, desservant 68 gares dans
l'ensemble de l'aire métropolitaine ;

Considérant l'ampleur historique de ce projet qui doit mobiliser des investissements
de plus 35 milliards d'euros à ce jour ;

Considérant que cette ligne doit assurer une desserte structurante et permettre la
mise en réseau des territoires à l'intérieur de la première couronne de l'Est parisien ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

DESIGNE Monsieur Damien BIDAL comme représentant titulaire et Monsieur Cédric
SCHROEDER comme représentant suppléant de la commune d'Aubervilliers au sein
des instances de l'association de promotion de la ligne 15 EST.

La Maire,

Karine FRANCLLET

